

# **Premier recensement des oiseaux nicheurs en basse vallée de l'Authie : parcours échantillon autour du Grand Marais (Pas-de-Calais – Somme) en 2000**

Anne VIOLET & Florent VIOLET

**VIOLET A. & VIOLET F. (2000) First census of breeding birds in lower valley of Authie : sampling line around of "Grand Marais" (Pas-de-Calais – Somme) in 2000. *Avifaune picarde*, 10 : 97-109.**  
Densities of birds (56 breeding species) in lower valley of Authie are given and discussed.

**Mots-clefs :** oiseaux nicheurs, quadrat, effectifs, densité, vallée.

## **Introduction**

Située à la jonction de la Picardie et du Nord - Pas-de-Calais et plus précisément entre les départements de la Somme et du Pas-de-Calais, la basse vallée de l'Authie est un milieu naturel d'une grande richesse. Particulièrement exploitée en terme de chasse, de pêche et d'activité pastorale, ce secteur ne semble pas faire l'objet d'un suivi avifaunistique approfondi, compte tenu de la quasi inexistence de références bibliographiques. C'est pour cette raison que nous y avons entrepris, durant le printemps et l'été 2000, un recensement des espèces nicheuses. L'étendue relativement importante de cette basse vallée nous a obligé, si nous voulions être le plus exhaustif possible, à choisir une zone échantillon. La difficulté d'accès, de part l'importance de la végétation et des intérêts privés d'un certain nombre de personnes, limite considérablement les possibilités de recensement de beaucoup de secteurs *a priori* très intéressants. Soucieux de vouloir considérer dans son ensemble la biodiversité de la basse vallée de l'Authie au sein de notre parcours échantillon, nous avons sélectionné un circuit entourant le Grand Marais. Localisé entre la commune de Roussent (Pas-de-Calais) et celle de Nampont-Saint-Martin (Somme) au niveau de Grand Préaux, la zone sélectionnée couvre une superficie d'environ 50 hectares. Les densités calculées par la suite, correspondront à 10 ha de basse vallée de l'Authie et non à 10 ha du biotope spécifique de l'espèce considérée. Elles devraient pouvoir ainsi permettre, si cela était nécessaire, d'estimer la population nicheuse de l'ensemble de la basse vallée de l'Authie.

## **Description du parcours échantillon**

Le parcours emprunté, long de 2,5 kilomètres, traverse les différents types de biotopes caractéristiques de la basse vallée de l'Authie :

- une route communale, traversant perpendiculairement la vallée et longeant une partie de roselière et plusieurs étangs de pêche privés ainsi que des sites aménagés artificiellement (cabanes, caravanes avec des plantations végétales quelque peu exotiques pour le milieu...) ; l'extrémité sud de la route, en direction de l'Authie est bordée de haies ;

- l'Authie, longée sur près de 700 mètres, est entourée de Peupliers *Populus alba* et de buissons sur sa rive droite et d'une ripisylve sur l'autre rive ;
- des prairies humides, morcelées par des haies, utilisées principalement en zone de pâturage ;
- une mégaphorbiaie en partie colonisée par le Saule marsault *Salix caprea* ;
- les étangs communaux de Roussent avec présence de huttes de chasse et des emplacements de pêche plus ou moins aménagés ;
- le canal parallèle à l'Authie, longée sur environ 600 mètres, entouré de roseaux, de hautes herbes des marais et de quelques arbres ;
- une roselière de taille modeste.

Durant tout le printemps et même durant une bonne partie de l'été, suite aux fortes précipitations du mois de juillet, le niveau d'eau au sein du marais est resté assez haut, rendant le milieu particulièrement intéressant pour bon nombre d'espèces aquatiques.

En ce qui concerne l'entretien du marais, une première phase d'éclaircissement de ce dernier a eu lieu au mois d'avril et au début mai avec l'élimination de certains Saules et l'abattage d'un certain nombre de Peupliers situés autour de plusieurs étangs artificiels le long de la route communale. Une seconde phase a été entreprise fin juillet avec le fauchage d'une partie des hautes herbes des mégaphorbiaies. L'ouverture officielle de la chasse ayant eu lieu cette année le 10 août, l'entretien des huttes a été plus tardif que d'habitude.

## Matériel et méthode

Les effectifs d'oiseaux nicheurs ont été calculés par dénombrements absolus, selon la méthode des "plan quadrillés" (BLONDEL, 1969).

La méthode consiste à localiser avec soin, sur un plan différent à chaque séance, toutes les manifestations d'oiseaux que l'on peut enregistrer. En pratique, le chant du mâle constitue le "contact" le plus fréquent et le plus sûr, car il se rapporte presque toujours à l'oiseau cantonné sur son territoire. Tout autre indice de la présence d'un couple (adultes construisant leur nid, découverte d'un nid, observation de famille) est également utilisable. Un certain nombre de séances est nécessaire car le territoire occupé ne peut être reconnu qu'à l'aide de plusieurs contacts obtenus avec l'un ou l'autre de ses partenaires. Les séances de travail ont toujours lieu dans les meilleures conditions d'observation (vent nul ou modéré, temps ensoleillé). La progression de l'observation, maintenue constante, est réglée en fonction de la complexité du milieu et de l'abondance de l'avifaune présente. Une fois le travail de terrain terminé, on peut recopier, sur autant de plans qu'il y a d'espèces, l'emplacement précis de tous les contacts obtenus avec chacune. Le canton de chaque couple apparaît alors sous forme d'un nuage de points et chaque nuage correspond à un territoire occupé par un couple. Au final, il est possible de comptabiliser le nombre de couples total et de calculer ensuite la densité pour 10 hectares de basse vallée de l'Authie.

Aucune technique de repasse n'a été utilisée, seuls des contacts auditifs ou visuels (à l'œil nu, aux jumelles et/ou à la lunette terrestre) ont été employés. De façon à couvrir l'ensemble des oiseaux nicheurs de la basse vallée de l'Authie (nicheurs précoces et nicheurs tardifs), les prospections ont eu lieu de mi-avril à fin juin. Afin d'éviter de comptabiliser les secondes tentatives de nidifications des nicheurs précoces, nous nous sommes plus orientés à partir de fin mai sur les espèces à nidification tardive. Plus d'une vingtaine de sorties ont été réalisées. La plupart ont eu lieu dès le lever du soleil jusqu'à environ 9 heures. Quelques-unes ont été réalisées, au contraire, au moment du coucher du soleil afin de ne pas passer à côté d'espèces au comportement plus nocturne (Chouette hulotte *Strix aluco*, Râle d'eau *Rallus aquaticus*, Marouette ponctuée *Porzana porzana*...). Au cours de l'été, plusieurs prospections ont eu lieu de façon à suivre le comportement de certaines espèces et de parfaire le comptage des oiseaux aux mœurs des plus discrètes. Au total, pas moins de 70 heures ont été passées sur le terrain.

## Résultats et discussion

Pour chaque espèce, le nombre de couples recensés ainsi que la densité calculée pour 10 hectares sont donnés dans le tableau I. Un statut de nidification de l'espèce, s'appuyant essentiellement sur les caractéristiques du milieu étudié et sur le nombre d'observations réalisées, y figure également.

Compte tenu de l'absence d'une bibliographie spécifique de la basse vallée de l'Authie, traitant de façon exhaustive et structurée de la population avifaunistique nicheuse, la moindre tentative de comparaison s'avère délicate.

Un des rares travaux français, à notre connaissance, à traiter du peuplement de l'avifaune nicheuse d'un marais en terme de densité est celui consacré aux oiseaux de la réserve de la biosphère des Vosges du nord (MÜLLER, 1992). Ce dernier traduit les données en terme de densité pour un biotope favorable : friches humides et marais avec phragmitaies. A l'échelle de notre région, l'article de Patrick TRIPLET (1997) sur le peuplement avifaunistique du marais de Renancourt (Amiens), nous donne quelques comparatifs intéressants en terme de densité. GEROUDET (1998) apporte également de nombreux renseignements sur les densités de certains peuplements sur le plan national ou européen avec néanmoins l'inconvénient d'être trop souvent spécifique d'un biotope donné, ne permettant pas toujours la comparaison avec nos résultats. Enfin, toujours en terme de densité, quelques données peuvent être collectées dans les Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie et du Nord-Pas-de-Calais (COMMECY & al., 1995 ; TOMBAL, 1996).

Une fois de plus, il faudra rester critique vis-à-vis des valeurs de comparaison données, dans la mesure où il s'agira de valeurs obtenues dans les meilleures conditions de reproduction des oiseaux.

En ce qui concerne les 3 articles se rapportant au biotope étudié et à ses environs (FLIPO, 1996 ; FLIPO & al., 1995 ; MOUTON & FLOHART, 1990), seul un comparatif qualitatif peut être pratiqué dans la mesure où aucune densité n'est indiquée. Ils présentent néanmoins l'avantage de nous fournir des indications précieuses sur l'avancée ou le recul de la présence de certaines espèces remarquables.

Ainsi, pour chaque espèce et groupe d'espèces, nous avons rassemblé l'ensemble des données (exprimées en nombre de couples ou en densités pour 10 ha de milieu favorable [indiquées entre crochets]) que nous possédions afin d'en déduire un statut apparent.

**Tableau I** - Statut, effectifs et densités des espèces recensées sur un parcours de 50 ha au sein de la basse vallée de l'Authie

Noms		Statut de nidification			Effectif total	Densité/10 ha
Français	Scientifiques	possible	probable	certain		
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>			X	1 couple	0,2 couple
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>			X	3 couples	0,6 couple
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>		X		1 couple	0,2 couple
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>		X		1 couple	0,2 couple
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>		X		1 couple	0,2 couple
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	X			1 individu	
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>		X		5 chanteurs	1 chanteur
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>		X		4 chanteurs	0,8 chanteur
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>		X		1 chanteur	0,2 chanteur
Poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>			X	15 couples	3 couples
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>			X	5 couples	1 couple
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>			X	4 couples	0,8 couple
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>			X	1 couple	0,2 couple

Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>			X	5 couples	1 couple
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>		X		5 chanteurs	1 chanteur
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>		X		1 chanteur	0,2 chanteur
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	X			2 individus	
Pic vert	<i>Picus viridis</i>			X	1 couple	0,2 couple
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>			X	3 couples	0,6 couple
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>			X	5 couples	1 couple
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>			X	15 chanteurs	3 couples
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>			X	4 couples	0,8 couple
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>			X	3 couples	0,6 couple
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>			X	4 couples	0,8 couple
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>			X	5 couples	1 couple
Merle noir	<i>Turdus merula</i>			X	11 couples	2,2 couples
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>			X	8 couples	1,6 couple
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>			X	10 couples	2 couples
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>			X	7 couples	1,4 couple
Locustelle luscinoïde	<i>Locustella luscinoïdes</i>		X		1 chanteur	
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>			X	15 couples	3 couples
Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>			X	6 couples	1,2 couple
Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>			X	2 couples	0,4 couple
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>			X	14 couples	2,8 couples
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia communis</i>			X	8 couples	1,6 couple
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>			X	10 couples	2 couples
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>			X	8 couples	1,6 couple
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>			X	1 couple	0,2 couple
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>			X	1 couple	0,2 couple
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>			X	4 couples	0,8 couple
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>			X	1 couple	0,2 couple
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>			X	3 couples	0,6 couple
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>			X	5 couples	1 couple
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>			X	3 couples	0,6 couple
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>		X		2 couples	0,4 couple
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>			X	1 couple	0,2 couple
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>			X	2 couples	0,4 couple
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	X				
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>			X	1 couple	0,2 couple
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>			X	10 couples	2 couples
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>			X	4 couples	0,8 couple
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>			X	3 couples	0,6 couple
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>		X		1 couple	0,2 couple
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>			X	2 couples	0,4 couple

Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>			X	3 couples	0,6 couple
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniculus</i>			X	12 couple	2,4 couples

La densité totale de ce parcours échantillon est de 51 couples et/ou mâles chanteurs pour 10 ha. Ce résultat est inférieur aux 56,9 couples/10 ha calculé dans un marais avec phragmitaie dans les Vosges (MÜLLER, 1992) ainsi qu'aux 78 couples/10 ha obtenus dans le marais de Renancourt (80), (TRIPLET, 1997). Cette faible densité peut être expliquée par la nature même du milieu prospecté (superficie importante occupée par des pièces d'eau, des prairies humides, relativement pauvres en oiseaux nicheurs). Ramené à des milieux beaucoup plus riches de type mégaphorbiaie, les densités totales pour chaque espèce seraient beaucoup plus élevées. Rappelons à ce titre que notre volonté est de fournir une étude pour l'ensemble de la basse vallée de l'Authie et non une étude spécifique pour chaque espèce avec le biotope qui lui correspond le mieux.

- **Grèbe huppé *Podiceps cristatus***

	Nombre de couples	Densité	MOUTON & FLOHART, 1990
Grèbe huppé	1	[0,2]	2

C'est un nicheur régulier dans ce type de biotope. Les effectifs notés précédemment ne dépassent guère celui obtenu. Le couple observé au sein de notre parcours échantillon a donné 3 jeunes, visibles pendant toute la période de suivi.

- **Anatidés**

	Nombre de couples	Densité	MOUTON et FLOHART, 1990
Canard colvert	3	[0,6]	1
Sarcelle d'été	1	[0,2]	
Canard souchet	1	[0,2]	2-3

Si l'on s'en tient aux données déjà obtenues, les effectifs d'Anatidés, assez faiblement représentés, semblent se maintenir.

- **Rapaces**

	Nombre de couples	Densité	Marais Nampont FLIPO et al.,1995	Prairies Nampont FLIPO et al.,1995	Marais de Colline FLIPO et al.,1995	MOUTON et FOHART, 1990
Busard des roseaux	1	[0,2]			1	1 mâle
Faucon crécerelle	1 individu		1	1	1	

Les effectifs de ces deux rapaces sont représentatifs du milieu étudié et semblent se maintenir depuis 1988.

- **Faisan de Colchide *Phasianus colchicus***

Cinq individus ont été repérés au niveau d'une friche à proximité de l'Authie.

- **Rallidés**

	Nombre de couples	Densité	Prairies Maintenay FLIPO et al., 1995	Marais Nampont FLIPO et al., 1995	Prairies Nampont FLIPO et al., 1995	Prairies Tigny Marais Colline FLIPO et al., 1995	MULLER, 1997	MOUTON et FLOHART, 1990	COMMECY et al., 1995
Râle d'eau	4 chanteurs	[0,8]	1			5-7	[1,9]	7 cht	[10]
Marouette ponctuée	1 chanteur	[0,2]	3	0-1		2		2 cht	
Poule d'eau	15	[3]	2-5	10-20	5-8	10-12			
Foulque macroule	5	[1]	1	4-6	3-5	6-8			

Pour les deux espèces les plus abondantes, particulièrement bien inféodées à ce type de milieu, les valeurs obtenues concordent parfaitement avec celles obtenues dans d'autres secteurs de la basse vallée de l'Authie.

En ce qui concerne le Râle d'eau et la Marouette ponctuée, il est important de rappeler qu'aucune technique artificielle n'a été utilisée pour les recensements. Certainement sous-estimés, les effectifs obtenus sont malgré tout révélateurs du potentiel d'un tel milieu.

- **Columbidés**

	Nombre de couples	Densité	TRIPLET, 1997	COMMECY et al., 1995
Pigeon ramier	4	[0,8]	[2]	[4-5] (marais)/[0,7] (forêts)
Tourterelle turque	1	[0,2]	[1,5]	[0,7] (bois et bosquets)
Tourterelle des bois	5	[1]		[2]

La densité obtenue pour le Pigeon ramier *Columba palumbus* est largement inférieure à la moyenne régionale pour un milieu de type marais et se rapproche plutôt d'une densité obtenue en forêt. En effet, la quasi totalité des individus ont été dénombrés sur de grands arbres en périphérie du site. Il en est de même pour la Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*.

La Tourterelle des bois *Str. turtur* est en revanche bien représentée pour un milieu de type marais avec phragmitaie.

- **Coucou gris *Cuculus canorus***

	Nombre de couples	Densité	COMMECY et al., 1995
Coucou gris	5 cht	[1]	[1]

Le Coucou gris apparaît trouver dans la basse vallée de l'Authie un milieu particulièrement propice pour sa reproduction.

- **Chouette hulotte *Strix aluco***

Une Chouette hulotte a chanté à trois reprises au niveau de la ripisylve.

- **Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis***

Deux oiseaux ont été observés régulièrement près des étangs de pêche, non loin du canal ; il s'agit certainement d'individus nichant à proximité de la zone recensée (cette dernière n'offrant *a priori* pas de berges favorables à leur nidification).

- **Picidés**

	Nombre de couples	Densité	TRIPLET, 1997	COMMECY et <i>al.</i> , 1995
Pic vert	1	[0,2]		[0,8]
Pic épeiche	3	[0,6]	[1]	[0,4]

Le Pic vert *Picus viridis* semble être bien représenté dans le marais comparé à la densité retrouvée en Picardie. Ceci s'explique sans doute par la présence de prairies humides pâturées, source de nourriture non négligeable.

Avec une densité de 0,6 couples/10 ha, le Pic épeiche *Dendrocopos major* est normalement présent pour ce type de milieu.

- **Bergeronnette grise *Motacilla alba***

	Nombre de couples	Densité	MULLER, 1997
Bergeronnette grise	5	[1]	0,1 (friches humides)

Cette espèce semble être bien représentée si l'on se réfère à un milieu de type semblable au niveau national.

- **Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes* et Accenteur mouchet *Prunella modularis***

	Nombre de couples	Densité	TRIPLET, 1997	COMMECY et <i>al.</i> , 1995	GEROUDET, 1998	MULLER, 1997
Troglodyte mignon	15	[3]	[9,5]	[8]	[20]	[0,6]
Accenteur mouchet	4	[0,8]	[1,5]	[6,8]	[9,6]	[0,3]

Ces deux espèces sont peu représentées dans le marais de Roussent par rapport aux densités nationales et régionales. Notons que seules les valeurs obtenues dans le marais vosgien semblent concorder avec ces résultats. Les espèces ont une densité plus proche de celle observée sur un

milieu de type friches humides et sont fortement influencées par l'implantation de quelques végétaux (haies en particulier) à certains endroits du parcours échantillon étudié.

- **Turdidés**

La densité très faible de Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos* trouve peut être une explication dans un début de recensement un peu tardif pour cette espèce.

	Nombre de couples	Densité	TRIPLET, 1997	COMMECY et al., 1995	GEROUCET, 1998	MULLER, 1997	TOMBAL et al., 1996	MOUTON et FLOHART, 1990
Rouge-gorge familier	3	[0,6]	[3]	[4,8]		[0,1] (marais)		
Rossignol philomèle	4	[0,8]	[5,5]	[6-10]	[3-20]		[9,2] (friche)	
Gorgebleue à miroir	5	[1]			[1-15]			8 cht
Merle noir	11	[2,2]	[7,5]			[2,9]		

Le nombre de couples de Gorgebleue *L. svecica* semble cohérent avec les données de MOUTON & FLOHART (1990) et apparaît représentatif du biotope si on se réfère aux valeurs présentées par GEROUCET (1998).

La Grive musicienne *Turdus philomelos* présente une densité bien représentative de la moyenne régionale. Le Merle noir *T. merula* trouve tout naturellement sa place dans ce type de biotope avec une densité proche de celle calculée par MULLER (1997) sur le même genre de milieu.

- **Bouscarle de Cetti *Cettia cetti***

	Nombre de couples	Densité	TOMBAL, 1996
Bouscarle de Cetti	10	[2]	1 à 5 cht

Si l'on considère qu'un mâle chanteur équivaut à un couple, les effectifs de Bouscarle de Cetti semblent progresser en basse vallée de l'Authie. Les individus se concentrent essentiellement dans les bas buissons le long du canal.

- **Locustelles**

	Nombre de couples	Densité	MULLER, 1997	GEROUCET, 1998	MOUTON et FLOHART, 190	Prairies Maintenay FLIPO et al., 1995	Marais Colline FLIPO et al., 1995	Marais Nampont FLIPO et al., 1995	Prairies Nampont FLIPO et al., 1995	FLIPO, 1996
Locustelle tachetée	7	[1,4]	[1] (marais)	[0,5-5]		1	2			[2,5]
Locustelle luscinoïde	1 cht				6 cht	1	2			
Phragmite des joncs	15	[3]		[20-30]		5		2	3	

Ces 3 espèces sont tout à fait représentatives de ce biotope mais la complexité et la diversité du milieu au sein de la basse vallée de l'Authie tendent semble-t-il à minimiser considérablement leur densité.



- **Rousserolles**

	Nombre de couples	Densité	MULLER, 1997 Friches humides	MULLER, 1997 Marais	TRIPLET, 1997	Marais Nampont FLIPO et <i>al.</i> , 1995	Marais* Colline FLIPO et <i>al.</i> , 1995	GEROUDET, 1998	TOMBAL, 1996
Rousserolle verderolle	6	[1,2]	[0,6]	[8,7]	[6,5]			[1]	[0,5]
Rousserolle effarvate	2	[0,4]	[0,9]	[10,6]		[1-2]	[2-7]		

La densité de Rousserolles verderolles obtenue se rapproche de la densité nationale (1 couple/10 ha) tout en étant largement inférieure à celle obtenue dans les Vosges (8,7 couples/10 ha) ainsi qu'à celle du Marais de Renoncourt (6,5 couples /10 ha ; TRIPLET, 1997). Elle se rapproche néanmoins de la densité picarde.

Le nombre de couples de Rousserolles effarvates semble concorder avec le reste de la basse vallée de l'Authie si l'on considère les effectifs stables depuis 1994. En terme de densité, celle ci tend plutôt vers une densité obtenue en milieu de type friches humides. Ceci s'explique sans doute par le peu de roselières présentes sur le site.

- **Fauvettes**

	Nombre de couples	Densité	MULLER, 1997 Friches	MULLER Marais	TRIPLET, 1997	GEROUDET, 1998	COMMECY et <i>al.</i> , 1995
Fauvette grisette	14	[2,8]	[0,5]	[2,9]	[0,5]	[5]	
Fauvette à tête noire	8	[1,6]	[0,9]	[1]	[7,5]	[2-5]	[9-12]

La densité de Fauvette grisette est quasiment identique à celle calculée par MULLER sur un milieu de type marais ; elle est inférieure à la densité nationale.

Par contre, la Fauvette à tête noire est bien représentée par rapport à la moyenne nationale mais apparaît très en dessous de la densité régionale.

- **Pouillots**

	Nombre de couples	Densité	MULLER, 1997 Friches	MULLER Marais	TRIPLET, 1997	COMMECY et <i>al.</i> , 1995	GEROUDET, 1998
Pouillot véloce	10	[2]	[1]	[1,9]	[17]	[6,8]	[5]
Pouillot fitis	8	[1,6]			[3,5]		[31]

Une fois de plus, la densité de Pouillots véloces est très proche de celle calculée par MULLER dans un marais. Elle est légèrement inférieure à la moyenne nationale et très en dessous de la moyenne régionale. Ce résultat s'explique sans doute par un nombre insuffisant de boisements sur le site.

- **Roitelets**

	Densité	MULLER, 1997
Roitelet huppé	[0,2]	[0,1]

Présence inhabituelle dans ce type de biotope, celle-ci s'explique par la présence de conifères à proximité d'un étang privé. De plus, MULLER nous apporte une valeur similaire.

- **Gobemouches**

	Densité	COMMECY et <i>al.</i> , 1995	GEROUDET, 1998
Gobemouche gris	[0,2]	[0,2]	[0,2-0,6]

Cette espèce apparaît bien représentée au Marais de Roussent par rapport aux densités régionales et nationales.

- **Mésanges *sensu lato***

	Nombre de couples	Densité	MULLER, 1997 Friches	TRIPLET, 1997	COMMECY et <i>al.</i> , 1995
Mésange à longue queue	4	[0,8]	[0,1]	[0,5]	[2,7]
Mésange nonnette	1	[0,2]		[0,5]	
Mésange bleue	3	[0,6]	[0,1]	[1,5]	[3,8]
Mésange charbonnière	5	[1]	[0,6]	[1,5]	[4,6]

Les densités calculées par TRIPLET (1997) et MULLER (1997) sur un milieu comparable semblent nous indiquer une assez bonne représentation de ces oiseaux au sein de la basse vallée de l'Authie.

- **Loriot d'Europe *Oriolus oriolus***

	Nombre de couples	Densité	COMMECY et <i>al.</i> , 1995	TRIPLET, 1997
Loriot d'Europe	3	[0,6]	[2]	[1]

Peu de données existent mais au niveau régional et comparé au chiffre de TRIPLET et de COMMECY et *al.*, le Loriot semble assez bien représenté surtout le long de l'Authie avec la présence de nombreux Peupliers.

- **Corvidés**

	Nombre de couples	Densité	TRIPLET, 1997	COMMECY et al., 1995
Geai des chênes	2	[0,4]		[0,2]
Pie bavarde	1	[0,2]		
Cornille noire	2	[0,4]	[0,5]	[2]

La présence de grands arbres et d'une ripisylve au sein du parcours échantillon permet d'expliquer facilement l'existence de ces espèces, très communes par ailleurs.

- **Moineau domestique *Passer domesticus***

	Nombre de couples	Densité
Moineau domestique	1	[0,2]

L'existence du Moineau domestique se concrétise par la présence de cabanes et huttes de chasse sur le secteur recensé.

- **Fringilles**

	Nombre de couples	Densité	COMMECY et al., 1995	MULLER, 1997 Marais	TRIPLET, 1997	GEROUDET, 1998
Pinson des arbres	10	[2]	[3,7]	[2,4]	[1,5]	[4-22]
Verdier d'Europe	4	[0,8]				[1,7-3,7]
Chardonneret élégant	3	[0,6]	[0,2]			[0,5-1]
Linotte mélodieuse	1	[0,2]	[2,1]	[1,9]		[13-55]
Bouvreuil pivoine	2	[0,4]	[2]		[0,5]	[4]

Les densités obtenues laissent apparaître, globalement, une assez bonne utilisation du biotope par l'ensemble de ces fringilles. Seule la Linotte mélodieuse apparaît faiblement représentée au regard des densités obtenues dans des milieux quelque peu comparables.

- **Bruants**

	Nombre de couples	Densité	MULLER, 1997 Friches	MULLER, 1997 Marais	COMMECY et al., 1995	GEROUDET, 1998
Bruant jaune	3	[0,6]	[0,6]	[2,4]		[3,3-3,8]
Bruant des roseaux	12	[2,4]	[2,2]	[10,6]	[3-8]	[5,5]

Les densités obtenues pour ces deux Bruants semblent correspondre aux densités calculées par MULLER sur un milieu de type friche humide.

Un certain nombre d'espèces ont également été notées au cours de leur migration. Ainsi, parmi les plus remarquables, on peut citer le passage le 19 mai de 12 Spatules blanches *Platalea leucorodia* en vol vers le Nord-Est, la présence d'un Héron pourpré *Ardea purpurea* le 26 mai et 5 août, les haltes migratoires de certains limicoles (Bécasseau maubèche *Calidris canutus*, Chevalier cul-blanc *Tringa ochropus* et rapaces (Busard Saint-Martin *Circus cyaneus* immature, par exemple).

## Conclusion

Avec 56 espèces nicheuses (53 certaines et probables et 3 possibles), la basse vallée de l'Authie semble rassembler un grand nombre d'oiseaux nicheurs. Pour beaucoup, il s'agit d'oiseaux tout à fait communs dont les densités sont bien inférieures à celles trouvées dans des biotopes plus caractéristiques.

En revanche, d'autres espèces trouvent dans la basse vallée de l'Authie et dans le secteur étudié des conditions favorables par rapport à des milieux de nature comparable. C'est le cas, par exemple, de la Bouscarle de Cetti dont les effectifs semblent nettement progresser depuis une dizaine d'années. La vallée de l'Authie remplit également toutes les conditions au maintien de la nidification de la Gorgebleue à miroir. En revanche, d'autres espèces manquent à l'appel si l'on se réfère aux espèces observées par MOUTON & FLOHART (1990) : Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*, Cygne tuberculé *Cygnus olor*, Canard chipeau *Anas strepera*, Bécassine des marais *Gallinago gallinago*, Butor étoilé *Botaurus stellaris*, Pipit farlouse *Anthus pratensis*, Fauvette babillarde *Sylvia curruca*, Pie-grièche grise *Lanius excubitor*, Faucon hobereau *Falco subbuteo*.

Ainsi, nous pouvons constater que le parcours échantillon sélectionné ne permet pas d'accueillir l'ensemble des espèces nicheuses au sein de la basse vallée de l'Authie. Néanmoins, au regard des effectifs et densités figurant dans le tableau I, il présente un bon compromis et surtout, de par son accessibilité, permet un suivi à long terme de l'avifaune nicheuse moyenne.

L'étude que nous avons réalisée est en fait la première partie d'un travail à plus long terme. Elle a permis, par comparaison aux quelques données existantes, de situer la basse vallée de l'Authie en tant que site particulièrement intéressant pour l'avifaune nicheuse. De prochains recensements (en 2001 et les années suivantes) permettront d'obtenir des données encore plus précieuses en terme d'évolution avifaunistique.

## Bibliographie

BLONDEL J. (1969) Méthode de dénombrement des populations d'oiseaux in LAMOTTE M. & BOURLIERE F. *Problème d'écologie : l'échantillonnage des peuplements animaux des milieux terrestres*. Paris (Masson et Cie), 303 p.

- COMMECY X., MERCIER E. & SUEUR F. (1995) Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1983-1987) (3<sup>ème</sup> édition). *L'Avocette*, 241 p.
- FLIPO S. (1996) Avifaune nicheuse de la Plaine Maritime Picarde (milieux prairiaux, palustres et bocagers). *L'Avocette*, 20 : 1-16.
- FLIPO S., FLOHART G., GUERVILLE M., MOUTON J., ORHANT, G., PARENT D. & TERRASSE G. (1995) *Inventaire zoologique des prairies humides de la basse vallée de l'Authie en 1994*. GON.
- GEROUDET P. (1998) *Les Passereaux d'Europe* (tomes 1 et 2). Paris (Delachaux et Niestlé), 405 et 512 p.
- MOUTON J. & FLOHART G. (1990) 1988 : un printemps remarquable en basse vallée de l'Authie. *Le Héron*, 23 (1).
- MULLER Y. (1997) Les oiseaux de la Réserve de la biosphère des Vosges du nord, *Ciconia*, vol 21, 347 p.
- SUEUR F. & TRIPLET P. (1999) *Les oiseaux de la Baie de Somme. Inventaire commenté des oiseaux de la Baie de Somme et de la Plaine Maritime Picarde*. SMACOPI, Groupe Ornithologique Picard. 510 p.
- TOMBAL J.-C. (coord.) (1996) Les oiseaux de la région Nord – Pas-de-Calais : effectifs et distribution des espèces nicheuses, période 1985-1995. *Le Héron*, 29. 127 p.
- TRIPLET P. (1997) Le peuplement avifaunistique du marais de Renancourt (Amiens). *Avifaune picarde*, 3 : 79-88.

Anne VIOLET  
 Florent VIOLET  
 11/13 boulevard Carnot  
 80460 Ault